Le Groupe RN-UDR à la métropole TPM : Un groupe d'élus à votre service !

En préambule et dans le contexte des émeutes qui ont traversées le Pays, nous tenons à réaffirmer notre vif soutien aux forces de l'ordre et aux pompiers qui constituent un véritable rempart face à la violence débridée de groupuscules d'extrême gauche. Pour garantir la liberté de manifester dans le calme, préserver nos commerçants du pillage et du saccage, protéger les personnes et les biens, nous appelons à la restauration de l'autorité de nos Institutions.

Au mois de mars dernier lors des élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance permettant à notre groupe d'ancrer une présence solide de 29 élus métropolitains. Désormais, 3 des 12 communes de la métropole porteront une voix nouvelle grâce aux victoires remportées à La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-les-Plages et La Valette-du-Var.

Vous pouvez compter sur vos élus d'opposition pour soutenir les projets qui vont dans le bon sens, faire confiance aux maires et veiller à la bonne gestion des deniers publics !

Soutenir les projets qui vont dans le bon sens d'abord, comme notre groupe a pu le faire en votant le versement d'une subvention de 300 000 € aux sapeurs-pompiers du Var votée lors du conseil métropolitain du mois de septembre. Nous tenons à leur exprimer notre soutien et notre gratitude. Cet été encore, ils ont fait face avec un courage exemplaire à des feux de forêt d'une ampleur inédite.

Faire confiance à nos maires ensuite en les libérant des injonctions contradictoires venues de Paris. Élus de première ligne, ils sont les meilleurs experts de leur territoire. La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), qui impose entre 20 et 25 % de logements sociaux sous peine de pénalités financières ou d'une mise sous tutelle par le préfet, est devenue le symbole de la schizophrénie bureaucratique française. D'un côté, la loi SRU contraint à construire à tout va ; de l'autre, la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) l'interdit.

Face à ce constat, la loi SRU doit être abrogée afin de rendre aux maires la pleine maîtrise de leur politique du logement.

Veiller à la bonne gestion de nos deniers publics enfin, car nos marges de manœuvre métropolitaines reposent sur une gestion rigoureuse des finances publiques. C'est pourquoi nous restons particulièrement vigilants quant à l'impact financier supporté par le contribuable dans la procédure de liquidation du Groupement d'intérêt public (GIP) « Grand Prix de France - Le Castellet », qui a organisé quatre éditions de Formule 1 entre 2018 et 2022.

À la joie des passionnés de sports automobiles se sont malheureusement mêlés des dérives et un entre-soi inacceptables sous la présidence de Christian Estrosi à la région PACA : retombées économiques surestimées, conseil d'administration contourné, hausse extravagante des rémunérations, dizaines de marchés passés sans mise en concurrence et enquêtes toujours en cours pour favoritisme et détournement de fonds publics.

Selon le rapport de la Chambre régionale des comptes, plus de 100 millions d'euros d'argent public ont été engagés dans cette épreuve. Au total, le contribuable métropolitain aura déboursé à lui seul 15 millions d'euros. Les petites et moyennes entreprises du territoire ne doivent pas pâtir de l'incurie de la gouvernance du groupement. Nous sommes d'ailleurs intervenus en conseil métropolitain pour nous assurer que leurs factures seraient payées en priorité.

Qu'il s'agisse de garantir la sécurité, de redonner du pouvoir à nos maires face aux injonctions absurdes de l'État, ou d'exiger une rigueur exemplaire dans l'usage des deniers publics, vous pouvez compter sur la détermination de notre groupe RN-UDR.

Laure Lavalette, Dorian Munoz, Frédéric Boccaletti, Julien Argento et les autres élus métropolitains*

*David Gérard, Marine de Vandeul, Sébastien Soulé, Brigitte Perraud, Amaury Navarranne, Jamila Laronze, Fabien Sorrentino, Thierry Tidona, Isabelle Delyon, Nadine Garcez, Henri Gabriele, Sarah Chereau, Lionel Estivant, Dorothée Bertrand, Philippe le Sausse, Jean-Michel Eynard-Tomatis, François Cornileau, Gilles Baldacchino, Catherine Cazaux de Palo, Elodie Monier, Jean-Marc Deluze, Nicolas Salsou, Thierry Leclerc, Laura Cotza, Emmanuelle Masini